

Résultat de l'enquête sur la reprise des activités d'AMP des centres clinico-biologiques

juin 2020

Parmi les 104 centres clinico-biologiques d'AMP interrogés, 99 ont répondu, soit 95.20%.

Les autorisations de l'ARS et de la direction générale de l'établissement étaient nécessaires pour la reprise des activités des centres d'AMP. Les centres ont déclaré **pouvoir reprendre leurs activités** :

- Fin mai pour 71% des centres
- Fin juin pour 94% des centres

Les centres d'AMP ont planifié une reprise des activités d'**insémination** pour

- 32% des centres avant début juin
- 84% des centres avant début juillet

Les centres d'AMP ont planifié une reprise des activités de **transferts d'embryons congelés** pour

- 27% des centres avant début juin
- 87% des centres avant début juillet

La moitié des centres ont planifié une reprise des activités de **fécondations *in vitro*** avant le 10 juin 2020.

A la date de remplissage du questionnaire, quelques centres n'avaient pas de visibilité pour la planification des FIV et n'ont pu répondre.

Entre le 11 mai et le 11 juin 2020, les **centres clinico-biologiques ont réalisé** :

- 49% des volumes d'activités observés pour la même période en 2018 pour les inséminations ;
- 32% des volumes d'activités observés pour la même période en 2018 pour les transferts d'embryons.

La reprise des fécondations *in vitro* a été plus lente : durant cette période, la moitié des centres de FIV a réalisé 14% du volume d'activité habituellement observé.

L'Agence de la biomédecine vous sollicitera à nouveau, à l'automne, pour vous interroger sur la reprise de vos activités en septembre.